



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5134

Subventions annuelles 2019 aux unions syndicales départementales de salariés

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5134 - SUBVENTIONS ANNUELLES 2019 AUX UNIONS  
SYNDICALES DEPARTEMENTALES DE SALARIES  
(DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Chaque année, diverses unions syndicales départementales de salariés du Rhône sollicitent la Ville de Lyon en vue d'obtenir une subvention générale de fonctionnement.

Pour l'année 2019, les unions départementales CGT, UTI-CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC et FSU ont déposé une demande et un dossier détaillé.

Bien que leur zone d'activité et leur sphère d'influence soient élargies au département, leur action de défense et de soutien d'une partie de la population lyonnaise (notamment les salariés) les conduit incontestablement à une activité syndicale de proximité.

Cette activité syndicale de proximité se retrouve à travers des actions comme l'aide aux personnes en difficulté, la fourniture de renseignements juridiques aux salariés, chômeurs et retraités, des participations dans des organismes sociaux, d'autres actions diverses telles la formation, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation.

C'est pourquoi, il est proposé de donner une suite favorable à leurs demandes de subvention annuelle.

Il est précisé que les montants de ces subventions sont identiques à ceux versés au titre de l'année 2018 par délibération n° 2018/4215 du 19 novembre 2018.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4215 du 19 novembre 2018 ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

**DELIBERE**

1- Les subventions suivantes sont allouées pour l'année 2019 aux sept unions syndicales départementales demandeuses ci-dessous :

- CGT (UN0256)	3 780,00 €;
- UTI-CFDT (UN0258)	3 360,00 €;
- FO (UN0257)	2 270,00 €;
- CFE-CGC (CG1999)	1 900,00 €;
- UNSA (UN4514)	1 800,00 €;
- CFTC (UN0259)	1 310,00 €;
- FSU (SY3005)	840,00 €

Total 15 260,00 €

- 2- Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 01 année 2019, sur la ligne de crédit n° 44730, programme GESTPATRIM, opération GESTSMLS, opération nature DSUBSYND, nature comptable 6574, fonction 025, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY